





AVIS AUX ETUDIANTS DE 2EME ANNEE MASTERE

CHIMIE ORGANIQUE /CHIMIE INORGANIQUE

1^{ère} session.

Il est porté à la connaissance des étudiants inscrits en deuxième année mastère de recherche : **Chimie Organique/Chimie Inorganique** qui ont accompli leurs travaux de recherche et ont achevé la rédaction de leurs mémoires, qu'ils doivent déposer leurs manuscrits avant le **25/06/2021** au bureau d'ordre avec les pièces suivantes :

1. Une demande d'autorisation de soutenance faite au nom de Doyen et signée par l'encadreur,
2. Un rapport de l'encadrant universitaire résumant brièvement les travaux effectués par le candidat,
3. Une copie du mémoire de mastère.
4. Une copie de règlement de l'inscription de deuxième tranche de l'année universitaire 2020/2021.

Gafsa le 16/06/2021

Le doyen

Imed Basdouri

